

PROJET HANDICAP DU CE.D.I.S

De la réflexion à la mise en œuvre

REUNION DE PRESENTATION

Partenariat 'Les Lauriers Roses' - Bandol

Sommaire

**01. Présentation du
CE.D.I.S**

**02. La Petite
Enfance au CE.D.I.S**

**03. Le projet
d'accueil inclusif**

**04. Le partenariat
avec 'Les enfants de
la baie de Bandol'**



Le pôle Enfance du CE.D.I.S

Le Pôle Enfance du Centre Départemental pour l'Insertion Sociale (CE.D.I.S.) assure la gestion de 3 établissements d'accueil du jeune enfant sur la commune de Toulon pour un total de 62 places pour les enfants de 0 à 3 ans ainsi que d'un Relais Petite Enfance.

1 établissement d'accueil sur Toulon Est : Crèche 'Sainte Musse'

2 établissements d'accueil sur Toulon Ouest : Crèche 'La grande ourse' & Crèche 'Les petites licornes'

1 Relais Petite Enfance sur Toulon Ouest : Rpe 'Les petits princes'

Les projets phares des établissements du CE.D.I.S:

Le projet Avip sur l'ensemble des établissements avec 30 places d'accueil réservées (48,4%);

Le projet Avis sur l'ensemble des établissements avec 15 places d'accueil réservées (24,2%);

Le projet 'Inclusion handicap' sur l'ensemble des établissements avec 17 enfants accueillis en 2023.

L'expérimentation Avip/Ass.Mat. portée par le Relais Petite Enfance;

Le projet 'Passerelles' sur 2 établissements pour faciliter la transition crèche/école;

Le projet 'Inclusion handicap'

4 axes.....

- Axe 1: Coordination de l'accueil
- Axe 2: Formation et supervision
- Axe 3: Investissement sur du matériel adapté
- Axe 4: Renfort de personnel



Pour un éventail d'actions

- Une communication proactive et une coordination de l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteints de troubles;
- Un projet d'accueil élaboré avec une équipe pluridisciplinaire (Pros, médecin Rsai, infirmière, parents, acteurs du champ inclusif);
- Des temps d'échanges et de sensibilisation collectifs ou individuels (comités de parents, réunions d'équipe pour préparer l'accueil, séances d'analyses de pratiques pour l'ensemble des équipes par 2 psychologues, etc...);
- Un accueil adapté aux besoins de l'enfant;
- Des échanges réguliers avec les acteurs du champ inclusif sur les situations individuelles;
- Une adaptation du mobilier pour une inclusion facilitée;
- Des équipes renforcées, sensibilisées et formées en continue sur la thématique du handicap et des troubles.
- Un Rsai médecin pédiatre urgentiste en appui des équipes

Le partenariat 'Les enfants de la baie de Bandol'

Selon La loi du 20 Février 2005, « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

L'accès aux structures ordinaires de la Petite enfance est donc bien reconnu comme un droit fondamental. Parallèlement, un grand nombre de parents témoignent de refus d'accueil pour leur enfant en situation de handicap.

C'est dans ce contexte que l'association "des Enfants de la Baie de Bandol" et l'association CEDIS ont décidé d'unir leurs compétences afin de favoriser l'inclusion des tout-petits en signant une convention de partenariat le 17 octobre 2023.

Les objectifs ?

Développer la socialisation des enfants accompagnés par le PCPE "Les Lauriers Roses" (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) par l'intégration au sein de l'une des crèches gérées par le CEDIS du Var;

Développer un accueil adapté aux enfants accueillis au sein de l'EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés)

Faciliter l'intégration par la préparation, en amont, de l'accueil adapté avec l'équipe de professionnels;

Sensibiliser toute la communauté de la crèche : professionnels, parents et enfants à la différence et à son acceptation.